

FINANCIARISATION DES MARCHÉS AGRICOLAS : VOLATILITÉ DES PRIX DES DENRÉES ALIMENTAIRES ET CHAÎNES DE VALEUR MONDIALES

Mauro Conti¹

Depuis la première crise des prix des denrées alimentaires de 2007–2008, et davantage encore depuis 2011 lorsqu'ils ont à nouveau augmenté pour dépasser les records atteints précédemment, de nombreuses discussions se sont tenues au sein des institutions internationales (Nations Unies, Banque mondiale, Fonds monétaire international, Comité de la sécurité alimentaire mondiale, Groupe d'experts de haut niveau, etc.) concernant les causes et les effets de la volatilité des prix des denrées alimentaires.

Faute de faire la distinction entre les phénomènes de prix élevés et de volatilité des prix, la pensée dominante au sein de ces institutions internationales ne tient pas compte du rôle principal que joue la volatilité des prix dans le déclenchement des crises alimentaires. Les cours élevés renvoient, en effet, à une hausse croissante des prix des denrées alimentaires due à des tendances inhérentes au marché de l'offre et de la demande, ainsi qu'à d'autres fondamentaux économiques sous-jacents. La volatilité des prix désigne, quant à elle, une variation constante des prix sur une courte période de temps. Il convient de différencier très nettement les effets découlant d'un accroissement de la demande du marché, qui entraînent une hausse des cours, et les effets spéculatifs, qui génèrent une volatilité des prix. Afin de mieux cerner cette différence, il faut également se pencher sur certains aspects clés de ce qu'il est convenu d'appeler *financiarisation*, ainsi que leurs liens avec les causes et les effets de la volatilité des prix alimentaires.

Alors que l'organisation traditionnelle du système de production capitaliste industriel (datant des XIX^e et XX^e siècles) tendait à investir l'argent pour produire des biens qui, une fois vendus, permettaient de récupérer l'investissement réalisé, le capitalisme financier réduit le circuit traditionnel à un circuit argent-argent, contournant ainsi la production matérielle et réduisant également la durée de l'investissement. L'économie des pays développés a atteint un stade de maturité, caractérisé par une réduction des opportunités d'investissement réelles, de sorte que l'argent résultant du circuit traditionnel (argent-biens-argent) s'accumule sous forme liquide (capital financier mobile). Il en découle une mise en concurrence accrue entre les capitaux accumulés sous forme liquide se déplaçant très rapidement à la recherche de nouveaux marchés en essor. Ce capital financier mobile ne constitue pas un investissement dans des actifs corporels (investissement à long terme), mais un investissement dans des activités financières (investissement à court terme) à rendement immédiat, par le biais de la spéculation portant sur la valeur d'échange (prix) des actifs corporels. Les actifs corporels, composés de capital fixe et de capital humain, ne sont pas comptabilisés dans les rendements réels, mais dépréciés afin de transférer au système financier une partie de leur valeur monétaire ; dans la plupart des cas, ce transfert de valeur intervient par le biais de la compression des conditions de vie des travailleurs et du prix de la main d'œuvre.

Le rôle de la spéculation financière n'est pas mentionné dans les analyses traditionnelles et occupe une place presque secondaire dans les recommandations formulées par les organisations de la société civile (OSC), qui se contentent de plaider en faveur d'une plus grande transparence des marchés financiers². La seule allusion constatée concerne les agrocarburants, reconnus comme étant un facteur majeur de volatilité et de prix élevés.

1 [Mauro Conti](#) est chargé de mission et analyste économique au *Centro Internazionale Crocevia*. Diplômé en économie et en philosophie, sa soutenance de thèse en économie a été publiée sous la forme d'un manuel universitaire. Il est titulaire d'un Master en économie et finance. L'auteur remercie Bernhard Walter, Antonio Onorati, Maarten Immink et Christine Campeau pour leur aide précieuse lors de la révision de l'article. Le contenu du présent article n'engage que la responsabilité de l'auteur.

2 Mécanisme international de la société civile sur la sécurité alimentaire et la nutrition, *Propositions pour les prochaines mesures sur la volatilité des prix alimentaires*, 28 décembre 2011. www.csm4cfs.org/files/Pagine/11/cso_proposal_for_next_steps_on_fpv_fr.pdf.

AGROCARBURANTS, PÉTROLE ET CORRÉLATION DES PRIX

La plupart des études indiquent que les effets des agrocarburants sur la volatilité des prix des denrées alimentaires sont déterminés par des critères d'offre et de demande : en présence d'une capacité d'offre donnée, si un certain volume de produits agricoles est transféré de la consommation alimentaire à la production d'agrocarburants, il se produit un choc d'offre, assorti d'une hausse du prix du marché. Cependant, si la demande en agrocarburants vient s'ajouter à celle de produits agricoles, il se produit un choc de demande, assorti d'une augmentation des prix et des quantités produites. En d'autres termes, la mise en concurrence croissante entre la production agricole d'agrocarburants et celle d'aliments destinés à la consommation humaine implique une réduction de la disponibilité de ces derniers et par conséquent, une augmentation des prix alimentaires.

Néanmoins, la tendance répandue consistant à imputer les chocs de demande aux agrocarburants repose sur un postulat erroné. Même si l'on reconnaît l'importance du rôle des agrocarburants dans la crise alimentaire actuelle, il est difficile de soutenir cette hypothèse, dans la mesure où les chocs d'offre ou de demande n'expliquent en rien une augmentation de la volatilité des prix, laquelle correspond à une série de variations des prix dans des directions opposées, non prévisibles et non explicables au moyen des principes fondamentaux de l'offre et de la demande.

La production agricole a connu une croissance continue depuis 1960 ; lorsque la crise alimentaire a éclaté, en 2007, l'offre de denrées était largement en mesure de satisfaire la demande de la population mondiale d'alors³.

Malgré cela, ces dernières années, le nombre de personnes sous-alimentées à l'échelle mondiale est en hausse⁴, ce qui démontre clairement que la discrimination dans l'accès (physique ou économique) à une alimentation adéquate constitue la cause profonde de la faim. L'analyse alternative du rôle des agrocarburants dans la volatilité des prix est corroborée par une corrélation presque parfaite (0,93)⁵ constatée sur les marchés internationaux entre les prix du baril de pétrole et l'indice FAO des prix des produits alimentaires⁶, depuis 2005.

Bien qu'il soit clair que le modèle d'agriculture industrielle est de plus en plus tributaire des combustibles fossiles (en raison de l'utilisation d'engrais, des transports, des machines et des autres sources d'énergie), ces derniers ne représentent pas 93% du coût des intrants, dans la mesure où la plus grande partie de la production agricole mondiale continue d'être réalisée selon des méthodes reposant sur les cycles biologiques. Cet argument ne suffit donc pas à expliquer la corrélation.

Cependant, il s'agit d'une analyse intéressante, étant donné que la corrélation entre les cours du pétrole et ceux des produits agricoles découle d'un processus de financiarisation attribuant un prix à une valeur de manière totalement indépendante de l'économie réelle et des fondamentaux économiques sous-jacents, tels que l'offre et la demande.

Cette analyse renvoie à deux canaux de transmission différents : le premier est de nature financière, tandis que le second est intégré au système de production et aux chaînes logistiques. Les mécanismes de transmission représentent par conséquent un élément central à prendre en compte.

Lors des dernières décennies, la corrélation entre le prix des produits agricoles et le cours du pétrole n'était que de 0,07, contre une corrélation de 0,23 entre le prix moyen des matières premières et celui du pétrole⁷. Cependant, après l'adoption généralisée des nouveaux agrocarburants à base d'éthanol par l'industrie américaine des transports, la corrélation entre le prix des produits agricoles et le cours du pétrole s'est envolée, pour atteindre 0,93⁸. En fait, il est largement admis que l'industrie américaine des agrocarburants a été stimulée par l'effet combiné des coûts élevés du carburant et de l'adoption par le Congrès du *U.S. Energy Policy Act* de 2005 (Loi sur l'énergie), ainsi que par l'introduction ultérieure d'un contrat à terme sur l'éthanol à la Bourse de commerce de Chicago. Suite à cette introduction suivie de l'adoption du *Commodity Futures Modernization Act* (Loi de modernisation des contrats à terme sur les matières premières), les dérivés de gré à gré⁹ furent exemptés de toute réglementation limitant la capacité des participants du marché à le manipuler (par le biais de limites de position)^{10,11}.

3 M. W. Rosegrant et al, *Global Food Projections to 2020*, Washington D.C. : International Food Policy Research Institute, 2001. www.ifpri.org/sites/default/files/publications/gfp.pdf.

4 FAO, FIDA et PAM, *L'état de l'insécurité alimentaire dans le monde 2011 : Quelles sont les conséquences de l'instabilité des cours internationaux pour l'économie et la sécurité alimentaire des pays ?* Rome, FAO, 2011. Ce document est disponible sur le site Internet de l'Observatoire : www.rtfm-watch.org/fr/home/observatoire-2012/sources-principales/.

5 P. Chefurka, "Food Prices and Oil Prices", *Approaching the Limits to Growth*, 15 mai 2011. www.paulchefurka.ca/Oil_Food.html.

6 « L'indice FAO des prix des produits alimentaires mesure la variation mensuelle des cours internationaux d'un panier de denrées alimentaires. Il est établi à partir de la moyenne des indices de prix de cinq catégories de produits (soit 55 cotations), pondérés en fonction de la part moyenne à l'exportation de chacune des catégories ». FAO, 2012. www.fao.org/worldfoodsituation/wfs-home/foodpricesindex/fr/.

7 J. Newell, "Commodity Speculation's 'Smoking Gun'", *Probalytics: Probability Analytics Research*, 17 novembre 2008.

8 P. Chefurka, op. cit. note 5.

9 Contrats en vertu desquels les deux parties peuvent spéculer, aucune partie n'étant tenue de se prémunir contre un risque préexistant.

10 Nombre maximum d'options ou de contrats à termes qu'un investisseur peut détenir sur un titre sous-jacent. Les bourses et/ou les organismes de réglementation établissent différentes limites de position pour chaque contrat, en fonction du volume d'échange et de la quantité d'actions sous-jacentes.

11 Sénat et Chambre des représentants des États-Unis d'Amérique, 106^e Congrès, 2^e Session, *Commodity Futures Modernization Act of 2000* (H. R. 5660), 14 décembre 2000. www.cftc.gov/ucm/groups/public/@lrrulesandstatutoryauthority/documents/file/ogchr5660.pdf.

ACCENTUATION DE LA SPÉCULATION SUR LES MATIÈRES PREMIÈRES

La dérèglementation du secteur financier a encouragé le développement de dérivés financiers complexes, dont des fonds indiciels sur matières premières, après quoi la demande des investisseurs institutionnels pour ces produits s'est accrue dans des proportions supérieures (notamment après la crise des subprimes). D'autre part, le nombre de contrats à terme négociés à l'échelle mondiale sur les bourses de matières premières a plus que quintuplé entre 2002 et 2008¹². Ce phénomène peut être attribué à l'assèchement progressif des autres marchés : la bulle internet finit par exploser en 2001, la bourse s'effondra peu après, et le marché américain du logement connut une débâcle en août 2007. Chaque fois que ces bulles éclataient, les grands investisseurs institutionnels se déplaçaient vers des marchés plus traditionnels et plus stables, négativement corrélés à des actions et des obligations, afin de se prémunir contre l'inflation.

Les fonds indiciels sur matières premières¹³ ont permis aux investisseurs de diversifier leurs portefeuilles par le biais de différents marchés à terme sans avoir à investir directement dans chacun d'eux. Ces fonds portent principalement sur des transactions de gré à gré ; il s'agit donc de contrats bilatéraux personnalisés, directement établis entre deux parties contractantes, et n'ayant pas la transparence des échanges réalisés ouvertement en bourse.

Les spéculateurs d'indice n'étaient pas intéressés par l'achat de marchandises sous-jacentes, ni par la variation à brève échéance des prix des contrats à terme : leur stratégie consistait à « adopter une position longue » en rachetant constamment des contrats à terme acquis à un prix inférieur qu'ils revendaient à un prix supérieur avant leur date d'échéance, et en réinvestissant dans des contrats à terme assortis d'échéances ultérieures. Les analystes financiers ont participé à ce processus en formulant des prévisions de nouvelles hausses des cours.

Les acteurs du marché réel étaient encouragés à accroître leurs réserves agricoles en prévision de revenus futurs, entraînant une augmentation des prix des denrées agricoles due à la réduction de l'offre, conformément à l'approche spéculative traditionnelle.

Dans le contexte de dérèglementation des marchés financiers survenue ces dix dernières années, l'élévation des prix des contrats à terme a été rendue possible par l'exemption des spéculateurs d'indice, alors considérés comme des traders, de l'application des limites de positions spéculatives établies par la Bourse de commerce de Chicago dans les années 30, dont le but était d'éviter les distorsions du marché créées par d'éventuelles positions de couverture dominantes.

Malgré la difficulté à obtenir des chiffres officiels, plusieurs estimations indépendantes indiquaient en mars 2008 que les fonds indiciels auraient investi 200 milliards d'USD dans des positions haussières (*bullish*, en anglais)¹⁴ sur des matières premières, soit près de 40% du total, auxquels il convient de rajouter les 30% supplémentaires représentés par les spéculateurs réglementés. Ceci revenait à laisser seulement 30% de positions ouvertes aux traders, avec une nette divergence entre les attentes des spéculateurs d'indice et celles des traders ayant décidé de ne plus avoir recours aux contrats à terme¹⁵. En fait, pour opérer sur le marché des contrats à terme, les investisseurs doivent disposer de fonds permettant de garantir le maintien des marges face aux fluctuations du marché, qui ont tendance à les réduire : jusqu'à l'expiration du contrat à terme, le ratio entre la marge et le prix du contrat à terme doit être fixe ; en cas d'augmentation du prix, la différence doit être payée immédiatement, sous peine de déchéance du contrat. Les positions haussières des spéculateurs d'indice sur le marché à terme (évitant la vente à découvert et les échanges sur la simple hypothèse que les matières premières suivent la même tendance à la hausse à long terme que les réserves) ont engendré des difficultés pour maintenir les marges des petits opérateurs, les forçant à clôturer leurs positions.

Selon les estimations du Département de l'Agriculture des États-Unis, la volatilité des prix, le resserrement des taux de crédit et l'augmentation des coûts des intrants sont à l'origine de l'abandon de près de quatre millions d'hectares de terres cultivées¹⁶.

Une estimation indépendante a calculé que 59,1% de la récolte nationale de soja de 2007 auraient effectivement été achetés par le biais de positions spéculatives, tandis que les

- 12 B. Lilliston and A. Ranallo, Eds, *Excessive Speculation in Agriculture Commodities: Selected Writings from 2008–2011*, Minneapolis : Institute for Agriculture and Trade Policy, 2011. Tableau 23B, www.iadb.org/intal/intalcdi/PE/2011/08247.pdf.
- 13 Un fonds indiciel sur matières premières est un indice à pondération fixe ou une moyenne (pondérée) du prix de plusieurs matières premières sélectionnées, prenant pour base les cours au comptant ou les cours à terme. Il est destiné à être représentatif de la classe d'actif des matières premières dans son ensemble. Les investisseurs peuvent choisir d'obtenir une exposition passive à ces fonds indiciels sur matières premières par le biais d'un contrat d'échange sur rendement global. Les avantages d'une exposition passive aux fonds indiciels sur matières premières incluent une corrélation négative aux autres catégories d'actifs, tels que les participations et les obligations, ainsi que la protection contre l'inflation.
- 14 Les investisseurs haussiers (*bull*, en anglais) sont des investisseurs qui pensent qu'un titre ou un secteur spécifique va connaître une hausse : ils adoptent une approche optimiste et acquièrent des titres en partant du principe qu'ils pourront les revendre ultérieurement à un prix plus élevé. Les investisseurs baissiers (*bear*, en anglais) opèrent à l'inverse : ils sont pessimistes et pensent que la valeur d'un titre spécifique est susceptible de décliner à l'avenir.
- 15 Témoignage de M. Masters, Comité sur la sécurité intérieure et les affaires gouvernementales du Sénat des États-Unis d'Amérique, 20 mai 2008, www.hsagac.senate.gov/imo/media/doc/052008Masters.pdf?attempt=2.
- 16 Soit un peu plus que la superficie de la Belgique et un petit peu moins que celle de la Moldavie. Département de l'Agriculture des États-Unis, *Net Farm Income and Costs: 2009 Farm Sector Income Forecast*, Service de recherche économique, 12 février 2009.

chiffres dépasseraient les 83,6% pour le blé¹⁷. Comme jamais auparavant, les opérateurs de transactions physiques sur les matières premières misaient contre elles.

Par conséquent, les variations des prix alimentaires ne reflétaient pas nécessairement les mouvements intervenant au niveau du marché de l'offre et/ou de la demande, mais étaient déterminées dans une grande mesure par la spéculation, qui dépassait largement les besoins en liquidités des marchés des matières premières afin de réaliser les transactions des utilisateurs de ces dernières.

Parallèlement aux événements sur le marché du pétrole, les cours des denrées alimentaires sur le marché des contrats à terme de produits agricoles se sont effondrés à partir de septembre 2008, lorsque la Chambre des représentants a approuvé un projet de loi imposant des limites sur les contrats d'échange et les contrats à terme portant sur les matières premières et interdisant les activités des traders étrangers, bien que cette initiative ait été ultérieurement retardée au Sénat¹⁸.

Les solutions politiques nécessaires pour éviter une autre crise doivent traiter non seulement les problèmes affectant les fondamentaux sous-jacents des marchés financiers, mais aussi les conditions dans lesquelles la spéculation sur les produits alimentaires de base est autorisée, de sorte à limiter les effets de ces mouvements sur les indicateurs de base du marché.

Cette constatation a été mise en évidence par une étude quantitative¹⁹ ayant tenu compte de la reprise des mouvements spéculatifs en 2010 et ayant pu faire une distinction claire entre les effets de l'introduction de l'éthanol et ceux de la spéculation. L'analyse a en effet démontré que les deux pics aigus de 2007/2008 et 2010/2011 étaient dus à la spéculation des investisseurs, tandis que la tendance haussière sous-jacente pouvait être attribuée à la demande croissante découlant de la conversion de l'éthanol. L'étude indiquait que les affirmations selon lesquelles les pratiques des spéculateurs ne peuvent pas influencer sur le prix des céréales sont invalidées par l'analyse directe des pratiques de fixation des prix des offices céréaliers.

Les réserves de céréales et d'autres produits agricoles peuvent avoir un impact sur le comportement spéculatif des marchés réels ; le fait que de nombreuses réserves alimentaires soient contrôlées par des multinationales, verticalement et horizontalement intégrées, doit être pris en compte. Malgré leur orientation initiale vers le commerce, ces dernières années, ces sociétés ont engrangé la plupart de leurs bénéfices sur le marché financier²⁰.

Par conséquent, ce n'est pas la croissance constante de la demande en denrées alimentaires qui détermine le niveau des réserves, mais bien les pics de volatilité qui entraînent la réduction de ces dernières²¹. L'épuisement des réserves est une conséquence de la spéculation, habituellement génératrice de volatilité, tant et si bien que leur reconstitution affecte le mécanisme de l'offre et de la demande, mais ne peut influencer sur la volatilité des prix générée sur le marché financier. La seule fonction des réserves consiste à intervenir en cas de situation d'urgence en matière de sécurité alimentaire provoquée par la volatilité des prix et à réduire le pouvoir des réseaux de production mondiaux, qui assurent la transmission des prix à partir des marchés financiers vers les produits et les marchés locaux.

Même si les grandes exploitations agricoles ont initialement pu tirer profit des prix plus élevés, comme cela a été le cas aux États-Unis, à long terme, elles se sont heurtées à des difficultés pour éviter les effets de la volatilité des prix et les coûts d'emprunt élevés²². En fin de compte, elles ont souffert de la différence entre les cours du marché boursier et ceux du marché réel, de l'augmentation des coûts de production provoquée par le pic pétrolier et de la forte hausse des prix à la consommation²³.

Les paysans et paysannes des États en développement ont mal interprété la volatilité des prix, ce qui a entraîné la banqueroute et l'abandon de la production par de nombreux petits producteurs d'aliments, qui investissaient et empruntaient pour augmenter leur production, malgré la flambée des prix, et couraient ainsi le risque d'être anéantis en cas de chute des cours mondiaux. La cause structurelle de cette crise est un modèle qui convertit les aliments en de simples marchandises et en une source de profit.

Lors des dernières décennies, l'industrie agroalimentaire fixait les prix des denrées agricoles en contrôlant les réseaux de production mondiaux et en s'appropriant la valeur le long des chaînes de valeur mondiales ; récemment, les investisseurs financiers sont entrés

17 G. Epstein, "Commodities: Who's Behind the Boom?" *Wall Street Journal*, 31 mars 2008. www.online.barrons.com/article/SB120674485506173053.html?reflink=wsj_redirect#articleTabs:article%3D1.

18 G. Sivini, « Scommesse sulla fame: Finanza, agribusiness e crisi alimentare. », *Foedus* 24, 2009.

19 M. Lagi et al, *The Food Crises: a Quantitative Model of Food Prices Including Speculators and Ethanol Conversion*, New England Complex Systems Institute, 21 septembre 2011.

20 GRAIN, "Corporations Are Still Making a Killing from Hunger", *Seedling*, 20 avril 2009.

21 M. Lagi et al. op. cit.

22 *New York Times*, 22 avril 2008, à propos du cas de Fred Grider, un paysan propriétaire de 750 hectares de terres près de Bloomington (Illinois). Au moment de décider ce qu'il allait cultiver, Grider avait choisi d'acheter des contrats à terme et payé les marges correspondantes ; cependant, la hausse des prix l'a forcé à les réintégrer chaque jour. « Si vous disposez de contrats portant sur 50 000 boisseaux et que le prix augmente de 20 cents, c'est un chèque de 10 000 dollars que vous devez signer. »

23 L. Polgreen, "West African Villagers Stake Their Fortunes on the Future Price of Rice", *New York Times*, 25 janvier 2009.

en jeu et ont remplacé les transnationales de l'industrie agroalimentaire dans la vente des droits sur les prix des contrats à terme portant sur les produits agricoles, créant ainsi les conditions propices au développement de la bulle spéculative du printemps et de l'été 2008. Dans un même temps, la spéculation financière a créé un environnement permettant à l'industrie agroalimentaire d'accroître ses profits à travers une gestion des prix transférée du marché des contrats à terme au marché réel, sur lequel elle pouvait exercer un contrôle total.

CONCLUSION

La volatilité réelle des prix des denrées alimentaires provient essentiellement de la spéculation sur les marchés financiers. Cependant, sa transmission sur les marchés réels, depuis la Bourse de commerce de Chicago jusqu'à chaque marché local à l'échelle de la planète, dépend de la manière dont la puissance commerciale agroindustrielle contrôle les chaînes de valeur et les réseaux de production mondiaux. La formation du secteur agroindustriel est le fruit de multiples processus de dépossession ayant investi l'agriculture mondiale, causant l'expulsion de millions de paysannes et paysans, la marginalisation de millions d'autres et la subordination de celles et ceux qui réalisent des activités agricoles aux « empires ». Avec la crise des prix alimentaires, l'accent qu'ont placé les organisations internationales sur la sécurité alimentaire relève d'une tentative consistant à engager un nouveau processus de dépossession à travers la privatisation accrue des terres et des autres ressources naturelles nécessaires à la production alimentaire, ainsi qu'à poursuivre le développement du secteur agroindustriel.

Dans cet article, nous avons souligné que les processus de production sont étroitement liés aux processus financiers, la financiarisation utilisant les structures de production et les actifs sous-jacents pour extraire la valeur réelle. Cependant, il est nécessaire d'insister sur la forte dépendance du modèle agroindustriel vis-à-vis des combustibles fossiles, qui conditionne environ 30% des coûts de production (en raison de l'utilisation des semences industrielles, des engrais, du recours aux chaînes logistiques et de l'utilisation intensive de ressources). Cette approche dominante et agressive modifie l'agriculture traditionnelle et la rend de plus en plus tributaire de pratiques agroindustrielles et d'une approche capitaliste.

Tout au long de la dernière crise des prix alimentaires, l'agro-industrie et le capital financier ont étendu leur contrôle sur les ressources que l'on peut considérer comme les plus importantes de la planète, dans la mesure où, partout dans le monde, la production d'aliments est essentielle à la régulation des activités économiques, à la fixation du niveau des salaires réels et à la reproduction de la main d'œuvre. En réalité, même après la première crise des prix alimentaires (2007–2008), la réduction des prix à la production n'a pas été répercutée sur les prix à la consommation, ce qui a prolongé l'érosion du pouvoir d'achat des consommateurs, comme l'a relevé en ces termes le *Wall Street Journal* : « Les prix des céréales baissent, pas ceux affichés en supermarché »²⁴.

24 S. Kilman et L. Etter, "Grain Costs Down, Groceries Not", *Wall Street Journal*, 13 mars 2009.